



Stage en entreprise avec la CCI

publié le 01/02/2023

Descriptif :

Modalités d'organisation des stages en entreprise sous couvert de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rochefort

Les élèves de 4ème et 3ème ont la possibilité d'effectuer des stages en entreprise de quelques jours pendant les vacances scolaires. Pour cela, une convention de stage doit être établie entre la famille, l'entreprise et la CCI de Rochefort. Cette convention est en PJ, elle sera à déposer dans les locaux de la CCI, à l'extrémité de la Corderie Royale.

Vous pouvez consulter les documents joints pour davantage de détails.

Documents joints

 [poa_pass_metiers_plaquette_v](#) (PDF de 712.7 ko)

 [poa_pass_metiers_notice_pour_completer_la_convention](#) (PDF de 190.2 ko)

 [poa_pass_metiers_assurance](#) (PDF de 211.2 ko)

 [poa_pass_metiers_convention](#) (PDF de 208.6 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.